RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

137 NOTAIRES
Société à responsabilité limitée au capital de 2.889.509 €
Siège social : 137 rue de l'Université - 75007 Paris
383 208 337 RCS Paris

ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN

DATE DU 17 JUIN 2025

[redacted]
Et le 17 juin,

LES SOUSSIGNES :

- La société **GROOVRE,** société de participations financières de professions libérales sous forme de société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 137 rue de l'Université - 75007 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 840 299 622, représentée par Monsieur Laurent LEMETTI ;

- **Maître Thibaut EG**[redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

- **Maître Rémi CANALES,** né le [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

- **Maître Jean-Baptist**[redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

- **Maître Laurent LEMETTI,** né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

- **Maître Stéphane ADLER,** né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted] ;

- **Maître Romain MA**[redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

- **Maître Chantal LAVISSE,** née le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

- **Maître Jean-Marie C**[redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

- **Maître Mathieu SIMON,** né le [redacted] de nationalité [redacted] demeura[redacted]

- **Maître Alice BORDERIE**, née [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

(les « **Associés** »)

Représentant l'ensemble des associés de la société **137 NOTAIRES,** société à responsabilité limitée au capital de 2.889.509 euros, dont le siège social est situé 137 rue de l'Université - 75007 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 383 208 337 (ci-après la « **Société** »), et possédant ensemble 2.889.509 parts sociales, soit 100% du capital social et des droits de vote de la Société.

Reconnaissant avoir eu communication, préalablement aux présentes, des documents suivants :

[redacted]

- un exemplaire des statuts de la Société ;
- l'acte constatant la réalisation de la condition suspensive signé par Emilie FINOT et la SPFPL GROOVRE en date des 7 et 13 mai 2025 ;
- l'acte constatant la réalisation de la condition suspensive signé par Dominique BONNART et la SPFPL GROOVRE en date du 3 juin 2025 ;
- le texte des projets de décisions.

Ont pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la réalisation définitive de la cession d'une part sociale de la Société par Dominique BONNART au profit de la SPFPL GROOVRE;
- Constatation de la réalisation définitive de la cession de parts sociales de la Société par Emilie FINOT au profit de la SPFPL GROOVRE
- Modifications corrélatives des statuts ;
- Démission de Dominique BONNART et d'Emilie FINOT de leurs fonctions de co-gérants ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les Associés de la Société ont pris, à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article 14.1 des statuts de la Société, les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Constatation de la réalisation définitive de la cession d'une part sociale de la Société par Dominique BONNART au profit de la SPFPL GROOVRE

Les Associés, connaissance prise de l'acte constatant la réalisation de la condition suspensive signé en date du 3 juin 2025 relatif à la cession par Dominique BONNART d'une part sociale de la Société numérotée 1.765.750 au profit de la SPFPL GROOVRE,

Constatent unanimement que ladite cession est définitivement réalisée depuis le 25 avril 2025.

Décision prise à l'unanimité des Associés

DEUXIEME DECISION

Constatation de la réalisation définitive de la cession de parts sociales de la Société par Emilie FINOT au profit de la SPFPL GROOVRE

Les Associés, connaissance prise de l'acte constatant la réalisation de la condition suspensive signé en date des 7 et 13 mai 2025 relatif à la cession par Emilie FINOT de 28.895 parts sociales de la Société numérotées 317.684 à 346.578 au profit de la SPFPL GROOVRE,

Constatent unanimement que ladite cession est définitivement réalisée depuis le 2 mai 2025.

Décision prise à l'unanimité des Associés

TROISIEME DECISION

Modifications corrélatives des statuts

En conséquence de la réalisation définitive desdites cessions de parts sociales de la Société au profit de la SPFPL GROOVRE,

les Associés décident unanimement de procéder à la modification des articles 7.1 et 7.4 des statuts de la Société comme suit :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL - ASSOCIES

Il est ajouté à l'article 7.1 des statuts de la Société deux nouveaux alinéas rédigés comme suit :

7.1. Capital social - historique

«

Aux termes d'un contrat de cession de part sociale en date du 13 décembre 2024, Maître Dominique BONNART a cédé à la société GROOVRE une (1) part sociale qu'il détenait dans le capital de la société,

[redacted]

numérotée 1.765.750.

Aux termes d'un contrat de cession de parts sociales en date du 6 mars 2025, Maître Emilie FINOT a cédé à la société GROOVRE vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-quinze (28.895) parts sociales qu'elle détenait dans le capital de la société, numérotées 317.684 à 346.578 »

Le reste de l'article 7.1 des statuts de la Société demeure inchangé.

Le deuxième paragraphe de l'article 7.4 des statuts de la Société est modifié comme suit :

4. Capital social

« Il est divisé en 2.889.509 parts sociales de 1 € chacune, souscrites en totalité par les associés et réparties en proportion de leurs droits dans le capital social, à savoir :

- *Monsieur Thibaut EGASSE, à concurrence de numérotée 2.437*	*1 part*
- *Monsieur Rémi CANALES, à concurrence de numérotée 1.051*	*1 part*
- *Monsieur Jean-Baptiste FERRAND, à concurrence de numérotée 1*	*1 part*
- *Monsieur Laurent LEMETTI, à concurrence de numérotée 127*	*1 part*
- *Monsieur Stéphane ADLER, à concurrence de numérotée 2.241.917*	*1 part*
- *Monsieur Chantal LAVISSE, à concurrence de numérotée 2.658.584*	*1 part*
- *Monsieur Romain MAITRE, à concurrence de numérotée 2.889.509*	*1 part*
- *Monsieur Jean-Marie GUIBERT, à concurrence de numérotée 2*	*1 part*
- *Monsieur Mathieu SIMON, à concurrence de numérotée 2.438 à 288.788*	*286.351 parts*
- *Madame Alice BORDERIE, à concurrence de numérotées 288.789 à 317.683*	*28.895 parts*
- *La société GROOVRE, à concurrence de numérotées de 3 à 126, de 128 à 1.050, de 1.052 à 2.436, de 317.684 à 2.241.916, de 2.241.918 à 2.658.583 et de 2.658.585 à 2.889.508*	*2.574.255 parts*
Total égal au nombre de parts attribuées	*2.889.509 parts »*

[redacted]

Décision prise à l'unanimité des Associés

QUATRIEME DECISION

Démission de Dominique BONNART et d'Emilie FINOT de leurs fonctions de co-gérants

En conséquence de la réalisation définitive de la cession de l'unique part sociale de la Société détenue par Dominique BONNART au profit de la SPFPL GROOVRE, **les Associés prennent actent** de la démission de Dominique BONNART en tant que co-gérant de la Société depuis le 25 avril 2025.

Les Associés rappellent que la démission d'Emilie FINOT de ses fonctions de co-gérant de la Société a pris effet le 6 mars 2025.

Décision prise à l'unanimité des Associés

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés confèrent unanimement tous pouvoirs aux co-gérants, pour procéder ensemble ou séparément à la modification des statuts conformément aux résolutions ci-dessus adoptées, ainsi qu'au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement, de dépôt au greffe, d'information à la Chancellerie et aux instances professionnelles, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Décision prise à l'unanimité des Associés

*

* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les Associés et répertorié sur le registre des assemblées.

[redacted]

SPFPL GROOVRE
Associée
Représentée par Mon[redacted]

Me Thibaut EGASS[redacted]
Associé

Me Rémi CANALES
Associé

Me Jean-Bapt[redacted]
Associé

[redacted]

Me Laurent LEMETTI
Associé

[redacted]

Me Stéphane ADLER
Associé

[redacted]

Me Romain MAITRE
Associé

Me Chantal LAVISSE
Associée

Me Jean-Marie GU
Associé

[redacted]

Me Mathieu SIMO
Associé

Me Alice BORDER
Associée